

Délayages Pré-Région Saison 2021/2022

Comité Départemental de handball des Yvelines



Version 6 du 12/10/2021, **annule et remplace la publication de la version 5 du 27/09/2021**



U16 MASCULINS DELAYAGE PRE-REGION

Equipes inscrites et numéros de poule attribués en fonction du classement COC U16 :

Délayage Pré-Région	
1	HANDBALL SEINE ET OISE
2	SAINT QUENTIN EN YVELINES / VERSAILLES GRAND PARC
3	ENTENTE MASCULINE CENTRE YVELINES
4	HOUILLES VESINET CARRIERES
5	HANDBALL OUEST YVELINES
6	US LE PECQ HANDBALL



Les matchs seront arbitrés par des Juges-Arbitres sur désignation du @cdhby.

Classement par poule

Classement	Poule A	Poule B
1 ^{er}	HBSO	SQY / VGP
2 ^{ème}	HVC	EMCY
3 ^{ème}	HBOY	US LE PECQ HB

Finalités 16/10 et 17/10

Match en 2x25' sans aménagement de règles, 12 Joueurs par FDME, les équipes citées en premier reçoivent les 1/2 finales et le match de la 5^{ème} place :

1/2 Finale : Samedi 16/10	
Match 1	HBSO - EMCY
Match 2	SQY/VGP - HVC

Finalités : 17/10 Réception HBSO (Maisons-Laffitte à 11h30 et 14h00)		
Place 1/2	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2
Place 3/4	Perdant Match 1	Perdant Match 2

Match 5 ^{ème} place
16 ou 17 Octobre
HBOY – US LE PECQ

Ce délayage permettra de classer 5 ayants droit pour les championnats régionaux :

- L'équipe classée 1^{ère} et 2^{ème} disputeront le délayage régional haut-niveau permettant l'accès à l'Élite ou à l'Excellence.
- Les équipes classées 3, 4 et 5 disputeront le barrage régional, à l'issue de ce barrage les vainqueurs rejoignent le championnat région, les perdants redescendent en département. Ce barrage aura lieu en matchs aller / retour les weekends du 24/10 et du 07/11.
- L'équipe classée 6 rejoint le championnat départemental.

U16 FEMININES DELAYAGE PRE-REGION

Equipes inscrites et numéros de poule attribués en fonction du classement COC U16 :

Délayage Pré-Région	
1	SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
2	ENTENTE FEMININE CENTRE YVELINES
3	AS MANTAISE
4	HANDBALL SEINE ET OISE
5	LE PECQ entente SAINT GERMAIN
6	US HB VERNOUILLET-VERNEUIL



Les matchs seront arbitrés par des Juges-Arbitres sur désignation du @cdhby.

Classement par poule

Classement	Poule A	Poule B
1 ^{er}	HBSO	AS MANTAISE
2 ^{ème}	SQY	EFCY
3 ^{ème}	PESG	US HB 2V

Finalités 16/10 et 17/10

Match en 2x25' sans aménagement de règles, 12 Joueuses par FDME, les équipes citées en premier reçoivent les 1/2 finales et le match de la 5^{ème} place :

1/2 Finale : Samedi 16/10	
Match 1	HBSO - EFCY
Match 2	AS MANTAISE - SQY

Finalités : 17/10 Réception SQY (Trappes 15h et 16h30)		
Place 1/2	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2
Place 3/4	Perdant Match 1	Perdant Match 2

Match 5 ^{ème} place
16 ou 17 Octobre
PESG – USHB2V

Ce délayage permettra de classer 5 ayants droit pour les championnats régionaux :

- L'équipe classée 1^{ère} et 2^{ème} disputeront le délayage régional haut-niveau permettant l'accès à l'Élite ou à l'Excellence.
- Les équipes classées 3, 4 et 5 disputeront le barrage régional, à l'issue de ce barrage les vainqueurs rejoignent le championnat région, les perdants redescendent en département. Ce barrage aura lieu en matchs aller / retour les weekends du 24/10 et du 07/11.
- L'équipe classée 6 rejoint le championnat départemental.

U18 MASCULINS DELAYAGE PRE-REGION

Equipes inscrites et numéros de poule attribués en fonction du classement coc U18 :

Délayage Pré-Région	
1	HANDBALL OUEST YVELINES
2	HANDBALL SEINE ET OISE
3	ENTENTE MASCULINE CENTRE YVELINES
4	SAINT QUENTIN EN YVELINES / VERSAILLES GRAND PARC
5	HOUILLES VESINET CARRIERES
6	US HB VERNOUILLET-VERNEUIL



Les matchs seront arbitrés par des Juges-Arbitres sur désignation du @cdhby.

Classement par poule

Classement	Poule A	Poule B
1 ^{er}	SQY/VGP	EMCY
2 ^{ème}	HBOY	HBSO
3 ^{ème}	HVC	USHB 2V

Finalités 16/10 et 17/10

Matchs en 2x30' sans aménagement de règles, 12 Joueurs par FDME, les équipes citées en premier reçoivent les 1/2 finales et le match de la 5^{ème} place :

1/2 Finale : Samedi 16/10		Finalités : 17/10 Réception HBOY (Mantes-la-Jolie 14h et 16h)			Match 5 ^{ème} place	
Match 1	SQY/VGP - HBSO	Place 1/2	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2	16 ou 17 Octobre	
Match 2	EMCY - HBOY	Place 3/4	Perdant Match 1	Perdant Match 2	HVC - USHB2V	

Ce délayage permettra de classer 5 ayants droit pour les championnats régionaux :

- L'équipe classée 1^{ère} et 2^{ème} disputeront le délayage régional haut-niveau permettant l'accès à l'Élite ou à l'Excellence.
- Les équipes classées 3, 4 et 5 disputeront le barrage régional, à l'issue de ce barrage les vainqueurs rejoignent le championnat région, les perdants redescendent en département. Ce barrage aura lieu en matchs aller / retour les weekends du 24/10 et du 07/11.
- L'équipe classée 6 rejoint le championnat départemental.

U18 FEMININES DELAYAGE PRE-REGION

Equipes inscrites et numéros de poule attribués en fonction du classement coc U18 :

Délayage Pré-Région	
1	AS MANTAISE
2	HOUILLES-VESINET-CARRIERES
3	LE PECQ entente SAINT GERMAIN
4	US HB VERNOUILLET-VERNEUIL



Les matchs seront arbitrés par des Juges-Arbitres sur désignation du @cdhby.

Championnat à 4 :

Matchs en 2x30' sans aménagement de règles, 12 Joueuses par FDME, les équipes citées en premier reçoivent :

Date	Journée		
26/09	J3	PESG vs USHB 2V (déjà joué)	AS MANTAISE & HVC exempt
03/10	J3	AS MANTAISE vs HVC	PESG & USHB 2V exempt
10/10	J1	AS MANTAISE vs USHB2V	HVC vs PESG
17/10	J2	PESG vs AS MANTAISE	USHB2V vs HVC

Afin de respecter la grille des journées de championnat à 4 et de tenir compte du résultat de la rencontre PESG vs USHB2V jouée ce week-end, le match entre l'AS MANTAISE et HVC aura lieu le weekend du 02-03 Octobre afin de finaliser la journée 03.

Les deux autres journées auront lieu 09/10 Octobre et 16/17 octobre.

Les changements seront effectués sur Gesthand

Les barrages prévus par la COC IDF ont été supprimés.

En conséquence l'ensemble des équipes disputeront le délayage régional permettant l'accès à l'Élite ou à l'Excellence.

Le classement de ce délayage permettra d'attribuer les numéros de tête de série :

- 1^{ère} du classement = tête de série n° 1
- 2^{ème} du classement = tête de série n° 2
- 3^{ème} du classement = tête de série n° 3
- 4^{ème} du classement = tête de série n° 3